

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18488 - 72ÈME ANNÉE

Allocation de rentrée scolaire à La Réunion

L'inégalité réelle commence avant la rentrée scolaire



Plus de 50 millions d'euros arrivent à La Réunion. Mais du fait du fort taux de pauvreté de la population, cette somme est engloutie par la vie chère.

Après le versement de la prime de rentrée scolaire, le retour à l'école se prépare. Compte-tenu du fort taux de pauvreté à La Réunion ainsi que du niveau des prix, cette aide au famille est-elle malgré tout suffisante ? Car en France, elle donnera un plus grand pouvoir d'achat qu'à La Réunion. L'inégalité commence donc avant la rentrée scolaire.

Le gouvernement a déposé un projet de loi relatif à l'égalité réelle outre-mer. Force est de constater en ce moment une inégalité réelle qui touche les Réunionnais. Ce sont les frais liés à la rentrée scolaire et l'aide publique qui est accordée. Comme les autres prestations sociales, la prime de rentrée scolaire est la même à La Réunion et en France. Mais le contexte est diffé-

rent.

La vie est chère pour tous

Tout d'abord, le niveau des prix est plus élevé à La Réunion. C'est ce que reconnaît l'État, car il verse à ses agents une prime de vie chère desti-

née en principe à donner le même pouvoir d'achat qu'en France. Cette sur-rémunération existe dans tout l'outre-mer. À La Réunion, elle augmente le salaire de 53 %. Mais cette vie chère n'est pas reconnue pour d'autres sommes versées par les pouvoirs publics. L'allocation de rentrée scolaire à La Réunion n'est pas 53 % plus élevée qu'en France. Comment l'État peut-il expliquer

cette différence ? En effet, les prix sont les mêmes pour tous, indépendamment du revenu.

Plus de 50 millions d'euros et les braderies commerciales

L'autre différence est la part que constitue la prime de rentrée scolaire dans le revenu. Près la moitié de la population à La Réunion vit sous le seuil de pauvreté. Plus les salaires sont faibles, plus la prime de rentrée scolaire est importante pour faire face aux dépenses liées à la rentrée.

Elle est donc une bouffée d'oxygène bienvenue, mais elle est aussitôt engloutie dans la vie chère. En effet, force est de constater que la période suivant immédiatement le versement de la prime de rentrée scolaire est celui des braderies. L'offre commerciale se multiplie au moment où arrivent à La Réunion plus de 50 millions d'euros au titre de la solidarité.

Le précédent du RSTA

La seule spécificité accordée aux Réunionnais réside dans un versement plus précoce de l'allocation de rentrée scolaire. Elle est versée deux semaines plus tôt en raison du calendrier scolaire. Dans le domaine du social, Paris a déjà montré qu'il était capable de faire de faire preuve d'une plus grande solidarité. En 2009, à la suite de la mobilisation de la population aux côtés du COSPAR, un gouvernement pourtant de droite avait accordé une prime mensuelle de 100 euros pour tous les travailleurs à temps complet ayant un salaire inférieur à 1,4 SMIC. C'était une prime d'État, appelée RSTA. Cette avancée a été supprimée par un gouvernement de gauche. Cela fait déjà plus d'un an que le président de la République a présenté son projet d'égalité réelle. Le projet de loi est déposé à l'Assemblée nationale. Pourquoi n'avoir pas décidé de donner un coup de pouce à cette allocation de rentrée 2016 afin de montrer concrètement à la population que l'égalité réelle, c'est aussi avoir le même pouvoir d'achat pour couvrir des frais relatifs à l'éducation ? Car la situation actuelle montre que l'inégalité réelle commence avant la rentrée scolaire.

M.M.

Création d'un revenu minimum dans l'île soeur

Maurice lancera un nouveau programme de réduction de la pauvreté

Le ministre mauricien de l'Intégration sociale et de l'autonomisation économique, Prithvirajsing Roopun, a annoncé, lundi, le lancement par son gouvernement d'un nouveau programme dans le cadre duquel, chaque adulte figurant sur le registre d'assurance sociale se verra accorder une allocation de subsistance mensuelle comprise entre un seuil minimum de 2.720 roupies mauriciennes (78 dollars américains) et un maximum de 9.520 roupies (272 dollars américains) pour une famille de deux adultes et trois enfants.

En s'exprimant sur les propositions de budget faites il y a une dizaine de jours, M. Roopun a indiqué qu'un montant de 500 millions de roupies (14,3 millions de dollars) sera nécessaire au cours de la période de transition de deux ans pour mettre en œuvre cette mesure.

« L'autonomisation est l'étape à franchir si nous voulons que nos compatriotes les plus défavorisés s'intègrent dans la société et l'accès à l'éducation s'est révélé être un instrument puissant de l'autonomisation », a-t-il souligné.

Aide au revenu pour les plus démunis

D'après le ministre, cette autonomisation sera la pierre angulaire des interventions du gouvernement dans le cadre de la lutte contre la pauvreté. Il a ajouté qu'une aide au revenu, comme le prévoit le budget, sera sans aucun doute un « grand soulagement » pour les plus défavorisés et les démunis.

« L'appui au revenu n'est pas sans conditions, puisqu'il dépend d'un contrat social passé par le bénéficiaire pour son autonomisation, qui stipule l'envoi des enfants à l'école, l'adhésion à des programmes de développement des compétences et l'exploitation des opportunités d'emploi qui sont proposées », a souligné M. Roopun.

Le ministre a souligné que le budget 2016-2017 accordait une attention particulière à la lutte contre la pauvreté extrême, avec le lancement effectif du « Plan Marshall » contre la pauvreté incluant une série de programmes et d'actions qui s'imbriquent pour aider et autonomiser les familles pauvres.

Environ 15.000 familles concernées

Concernant l'appui au revenu, le ministre a qualifié cette mesure de plus importante pour venir en aide aux ménages de Maurice et Rodrigues, dans le cadre du Registre d'assurance sociale de Maurice (SRM).

Actuellement, il y a 13.267 ménages au Maurice et 1.400 à Rodrigues qui figurent dans ce registre et sont éligibles au programme d'aide dans le cadre des programmes nationaux d'autonomisation et d'aide à l'enfance. Une opération de recensement va être effectuée pour inclure d'éventuels nouveaux bénéficiaires.

Édito

La grande leçon de la jeunesse unie des îles de l'océan Indien

Tous les observateurs honnêtes ont souligné la bonne tenue des Jeux des Jeunes de l'Océan Indien à Madagascar. Il a suffi pour cela de respecter la Charte des Jeux. L'ambiance était à l'amitié et à la fraternité. La jeunesse de l'océan Indien vient d'infliger une belle leçon d'unité à l'esprit étroit et colonialiste de Patrick Kanner, ministre des Sports, représentant officiel du gouvernement français.

Rappelez-vous, c'est lui qui avait gâché les Jeux des Îles de l'Océan Indien. Il avait fait un déplacement de 10 000 kilomètres pour allumer la flamme du désordre entre nos jeunes sportifs. Il n'a pas hésité à dire que "la Charte n'était pas une bible". Sans la sensation extrême de trouver des colonisés pour l'applaudir, un ministre des Sports ne se serait jamais permis de proclamer de telles inepties.

Pourtant, si Mayotte était inscrite dans la Charte des Jeux, c'est bien grâce à la grande générosité des Comores et à leur esprit d'ouverture. Car, malgré le contentieux territorial, le gouvernement des Comores n'a pas voulu pénaliser les jeunes Mahorais. La Charte des Jeux a été modifiée pour tenir compte de cette réalité. Les efforts entrepris et les résultats obtenus en 2009 — par

consensus — ont été démolis par des esprits étroits...en 2015.

J'avais dit que les problèmes de voisinage doivent être traités entre voisins, dont le souci premier c'est de refuser de servir de caution à la tentation néo-coloniale. Le plus exécrable des arguments avancés contre les Comores a été l'importance de la contribution financière de la France. Ainsi, à l'étroitesse d'esprit, il fallait ajouter l'ignominie.

On n'efface pas facilement des siècles de colonisation et de racisme, mais la démonstration est faite : quand la jeunesse est unie sur des idéaux d'amitié et de fraternité, elle peut ébranler les murs de la division, des petits calculs et de l'indignité.

Ary Yée Chong Tchi Kan

Témoignages

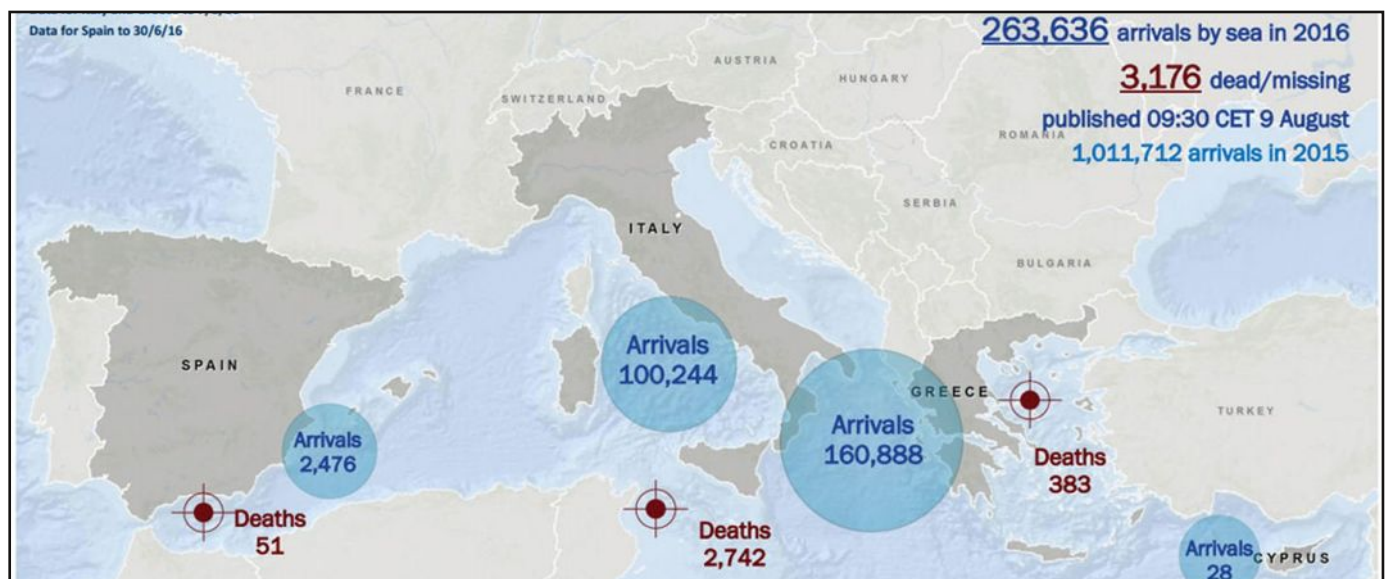
Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
71^e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergès ; 1957 - 1964 : Paul Vergès ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Près de 265.000 personnes recueillies après avoir réussi la dangereuse traversée

3.176 morts et disparus depuis le début de l'année en Méditerranée

L'Organisation internationale des migrants a annoncé hier le bilan du courant migratoire allant vers l'Europe à travers la Méditerranée. Du 1er janvier au 7 août, près de 265.000 réfugiés ont réussi la dangereuse traversée. Sur la même période, 3.176 personnes sont mortes ou disparues, soit 400 de plus qu'entre le 1er janvier et le 31 août 2015. Le drame des réfugiés s'aggrave, mais en Europe, la solidarité n'est plus la même que l'an dernier.



Source : Organisation internationale des Migrants.

Depuis 2015, le nombre de personnes cherchant à rejoindre l'Europe clandestinement en tentant la traversée de la Méditerranée est en nette augmentation. L'an dernier, à la suite de naufrages ayant suscité une vive émotion, des pays européens avaient décidé d'augmenter leur capacité d'accueil. Cette année, la vague d'attentats a créé un sentiment inverse. L'heure est au repli. C'est ce que rappelle l'accord signé par l'Union européenne avec la Turquie pour le renvoi des réfugiés vers le port de départ.

Dresser des barrières aggrave la situation

Mais dresser de nouvelles barrières ne décourage pas les initiatives, cela ne fait que rendre plus dangereuse encore la traversée de la Méditerranée. Car les espoirs se

tourment plus vers la route qui part d'Afrique du Nord vers l'Italie, or elle est bien plus longue que la liaison entre la Turquie et la Grèce. Cela implique de choisir de traverser la Libye pour atteindre un port, or ce pays est ravagé par la guerre à la différence de la Turquie. L'Italie a ainsi annoncé avoir recueilli plus de 24.000 réfugiés arrivés par la mer rien que pour le mois de juillet. Selon le ministre italien de l'Intérieur, plus de 100.000 personnes sont arrivées dans son pays depuis le début de l'année.

L'Organisation internationale des Migrants a annoncé hier que 263.636 personnes sont entrées en Europe par la Méditerranée entre le 1er janvier et le 7 août dernier. C'est un nombre équivalent à celui de l'an dernier. Mais le nombre de morts et de disparus est en nette augmentation. Sur cette période, il est de 3.176 contre 2.208 sur la même période en 2015. Ce nombre dramatique est déjà plus important que le total des noyés et des disparus

comptabilisés pour les 8 premiers mois de l'année dernière.

L'Organisation internationale des Migrants soulignent que le nombre de morts a doublé par rapport à 2014.

Les causes de l'exil sont connues, ce sont principalement la misère et la guerre. Dans les deux cas, la responsabilité des dirigeants occidentaux est engagée. L'implication des armées de l'OTAN dans les conflits en Syrie et en Libye est en effet bien réelle. Elle découle des guerres lancées par George Bush en Irak en 2003, et par Nicolas Sarkozy en Libye en 2011. Ces choix sont maintenant payés par des millions de personnes qui ne vivent plus en paix dans leur pays et qui cherchent à échapper à l'insécurité en se réfugiant en Europe.

Malheureusement du côté des gouvernements occidentaux, l'heure de la réparation est encore loin d'être arrivée.

Malgré la mise en quarantaine de Rodrigues

Fièvre aphteuse : l'épidémie s'étend à Maurice

Le ministre mauricien de l'Agro-industrie et de la Sécurité alimentaire, Mahen Seeruttun, a informé mardi le Parlement de l'épidémie de fièvre aphteuse qui sévit parmi le bétail à Maurice et Rodrigues, tout en assurant que des mesures étaient prises pour contrôler sa progression.

M. Seeruttun a indiqué que plusieurs options ont été proposées à la suite de cette épidémie : l'abattage de tous les animaux importés de Rodrigues ainsi que de tous les autres animaux infectés par la maladie et la vaccination de tous les troupeaux à Maurice, à savoir les bovins, les ovins, les caprins, les porcins et cervidés. Les autres options sont l'abattage immédiat de tous les animaux infectés trouvés dans les fermes, étant donné que beaucoup d'entre eux présentent des symptômes de la maladie et l'importation de vaccins pour l'immunisation des animaux

trouvés dans les parages immédiats des fermes où les animaux importés de Rodrigues se trouvent.

Il a expliqué que plusieurs équipes de vétérinaires et d'agents de vulgarisation ont été formées et visitent les différentes zones d'élevage à Maurice pour s'enquérir de la santé des animaux et conseiller aux éleveurs de ne procéder à aucun transfert d'animaux d'un endroit à un autre à travers l'île.

En outre, une commande de 10.000 doses de vaccins a été passée vendredi dernier auprès d'un laboratoire au Botswana. Le colis devrait être acheminé à Maurice par DHL.

Par ailleurs, un contrôle strict est également effectué à l'aéroport pour s'assurer qu'aucune viande crue n'est transportée par les passagers en provenance de Rodrigues.

Concernant Rodrigues, le ministre a déclaré que la situation s'aggravait et que l'Assemblée régionale de cette île avait déclaré toute l'île zone en quarantaine. « Des mesures sont également envisagées pour l'abattage de tous les animaux dans les fermes touchées par l'infection », a ajouté M. Seeruttun.

Une équipe internationale aux Jeux olympiques

Rio 2016 : les réfugiés dans la course

« Sur les 20 réfugiés à bord du bateau qui nous menait de la Turquie à l'île de Lesbos, seulement quatre personnes savaient nager » raconte Yusra Mardini, nageuse syrienne et l'une des plus jeunes membres de l'équipe de réfugiés en compétition à Rio pour les prochaines semaines.

« Lorsque le bateau est tombé en panne 30 min après notre départ, ma sœur et moi avons sauté de l'embarcation et avons commencé à la pousser vers les côtes. J'ai alors pensé que moi, nageuse, j'allais mourir noyer ».

Mais Yusra a survécu et grâce à ses aptitudes sportives, elle a pu pousser le bateau pendant plus de 3 heures, réussissant ainsi à atteindre les côtes grecques et à sauver la vie des 20 passagers à bord.

Yusra et sa soeur traversent ensuite l'Europe et s'installent à Berlin, en Allemagne, en septembre 2015. Là-bas, Yusra renoue avec sa passion, la natation, et attire rapidement l'attention du club allemand de Wasserfreunde Spandau 04.

En mars 2016, le Comité international olympique annonce la création d'une équipe d'athlètes olympiques réfugiés pour les jeux de Rio afin de

témoigner de la solidarité envers les réfugiés et soutenir les athlètes qui ont fui leur pays d'origine et qui n'ont plus d'équipe nationale dans laquelle concourir.

10 jeunes athlètes ont été sélectionnés pour faire partie de l'équipe, dont 5 coureurs sud soudanais, un marathonien éthiopien, 2 judokates congolais et 2 nageurs syriens, Rami Anis et Yusra Mardini.

Tous ces jeunes sportifs qui représenteront l'équipe des réfugiés à Rio ont surmonté l'adversité comme la famine, la guerre, la perte d'un ami ou d'un membre de leur famille, et beaucoup d'entre eux, comme Yusra, ont risqué leur vie pour avoir une chance de réussir ailleurs.

Pour le Président du Comité international olympique, Thomas Bach, la participation des réfugiés aux Jeux olympiques 2016 enverra un message important au monde. « Ces

athlètes réfugiés montreront au monde, qu'en dépit des tragédies inimaginables qu'ils ont vécues, ils peuvent eux aussi mettre leurs talents, leurs compétences et leur force d'esprit au service de la société » a déclaré Thomas Bach.

Cette initiative fait pleinement écho au travail de l'UNESCO qui promeut le droit d'accès à l'éducation physique pour chaque enfant et l'éducation aux valeurs par le sport, comme l'égalité, le respect, l'équité et l'inclusion.

Cet esprit communautaire décrit par Bach transparait également chez Yusra Mardini. Cela l'amènera certainement loin. « Lorsqu'on est athlète, peu importe qu'on vienne de Syrie, de Londres ou d'Allemagne. Dans l'eau, il n'y a aucune différence qu'on soit réfugié ou non. C'est juste toi, ton couloir, ton bonnet de bain et la compétition ».

Oté

Ala koman La tourn lo do avèk l'éspri d'travaye !

Matant Zélida la ékrir Justin :

Mon shèr nové, mon spès salté, rouj-de-fon dovan l'éternité vi k'zot lé vif pou sote dsi in prozè é pou réklam la patèrnité pou Paul Vergès, mi tienbo de dir azot sa i fé sizan Vergès lé pi prézidan dann La Réjyon é dopi so tan-la lé shoz la bien avansé. Zot téi koz dsi l'otonomi énézétik é sak l'aprè mète sa an plas sé Didier Robert, ké zot i vé, ké zot i vé pa. La prèv ? Pass partou dann la Rényon é zot i apèrsoi nana plizanplis bann z'ékipman pou l'énézèzi solèr. La prèv ankor ? La santral solèr kouplé avèk l'idrojène dann Mafate. Alor koz azot dsi yèr, mé domin lé an marsh zordi é pa avèk zot. Tok ! Pran sa pou toi !

Justin la fé pou répons :

Mon vyé matant k'i koz touzour la boush rouvèr mi tienbo de rapèl aou ké La Réjyon avèk Didier Robert la kass in kantité projé La Réjyon, dann tan Paul Vergès l'avé dann son karton. Si tèlman ké a l'èr ki lé, l'otonomi dann l'énézèzi nora été an bone voi é sé kant mèm pa lo ka ni pou 2020, ni pou 2025, ni pou 2030. Konm di lo kont, si i shnaj pa d'braké, i gingn ar pa la cours !

Mé m'a dir aou inn-dé projé Paul Vergès n'oré zamé fé pars i sava an sans kontrèr lo dévlopman dirab : inn la rout an mèr, dé lo monoraye rant Sin-loui é Sin-Pyèr, in sort de train pou in park disney k'i égzis mèm pa, é sirtou l'éspri l'amizman, lo gaspiyaz, la frivolité - lo konsèy i amiz !, l'aprè mète in pé partou olèrk l'éspri d'travaye. Pars l'éspri d'travaye té bien la mark La Réjyon dann tan Paul Vergès lété prézidan. Tok ! Pran sa pou ou !

Justin

« Priv aou zordi, pou fé plézir out boush domin ! » - In kozman po la rout

Dizon kozman-la sé zis lo kontrèr sète yèr té i di konmsa : « Priv pa ou, la mèr lé bèl ! » . Olèrk ankouraj aou profite out bo tan, kozman-la i fé lo kontrèr : li konsèy priv aou zordi pou an profité domin. Dizon, lo kozman, ni pé dir li lé réalis pars kan ou lé jenn i ariv souvan défoi ké ou na poin lo moyin pou amizé. Si ou atann in pé, pé s'fèr ou nora. Final de kont shakinn i shoizi koman li vé pass son vi, si i done ali lo shoi. Si li na poin, ni pé dir sa sé in n'ot afèr pars kan ou i koné la kantité d'moun si la tèr lé privé d'bokou d'shoz kisoï par la guèr, kisoï par bann katatrof natirèl, kisoï par la maladi ou i rann aou kont par ou mèm ké lo moun nana la libèrté pou shoizir z'ot vi sé in minorité pou vréman. Alé ! Mi lèss azot kass z'ot koko la dsi é ni artrouv pli d'van !